



Société coopérative Bio26
Route du Jura 10
1700 Fribourg-Freiburg
t. 026 505 17 26
info@bio26.ch
www.bio26.ch

Société coopérative Bio26

Procès-verbal

4^{ème} assemblée générale

Date : 22 mai 2025
Heure : 19 h 30 à 20 h 45
Lieu : Salle de la paroisse Ste-Thérèse, Fribourg
Présents : Urs Gfeller (président)
Sylvain Coquoz (vice-président)
Jérémy Delabays
Jean-Marc Fries (procès-verbal)
Markus Koch (trésorier)
Helene Zenhäusern (communication)
Gilles Python (réviseur)
30 membres
Divers sympathisants
Excusés : Divers membres

1. Bienvenue et ouverture

Le président souhaite la bienvenue aux membres et remercie la paroisse Ste-Thérèse pour la mise à disposition de la salle à un tarif favorable. À l'aide de quelques photos, il fait une rétrospective de l'année 2024, une année intense et riche pour le magasin et le bistro.

Il évoque notamment l'évolution du chiffre d'affaires, l'élargissement de l'assortiment et le premier engagement de Attila Coursin comme cuisinier, remplaçant temporairement Benoît Tschachtli, ainsi que l'introduction des tables d'hôte au bistro. La visibilité de Bio26 a été améliorée avec la pose d'une enseigne lumineuse.

Le président constate que les bonnes évaluations sur Google sont l'expression de la satisfaction des client.e.s et donc du bon travail de l'équipe, qu'il remercie chaleureusement, en particulier les deux responsables Marie Bergé (bistro) et Stephan Nicolet (magasin).

Il salue également les participants de langue allemande. Il informe que la séance est tenue en français, comme annoncé au préalable, mais que tous les documents sont également disponibles en allemand. Il est possible de poser des questions et prendre la parole en allemand, et la réponse sera également en allemand.

Il présente le programme de l'assemblée. Dans la partie statutaire, il s'agit principalement de boucler l'année 2024, mais il y aura aussi des informations sur les 4 premiers mois de l'année en cours. La soirée se termine par un apéritif dans les locaux de Bio26.

Le président ouvre la quatrième assemblée générale de la Société coopérative Bio26. Il informe que plusieurs personnes se sont excusées pour cette assemblée.

Le président constate que l'invitation avec l'ordre du jour a été envoyée conformément aux statuts et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il désigne François Pythoud et Martin Rebetez comme scrutateurs et Jean-Marc Fries comme rédacteur du procès-verbal.

L'ordre du jour est approuvé sans remarques.

2. Procès-verbal de l'AG du 17 juin 2024

Le procès-verbal est disponible sur le site bio26.ch.

Décision : Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport de gestion 2024

Le rapport de gestion 2024 est disponible sur le site bio26.ch, en français et allemand.

Le président complète ce rapport avec quelques statistiques, couvrant toute la période de décembre 2022 à avril 2025, tels que chiffre d'affaires, heures de travail, masse salariale etc. Afin de réduire les coûts salariaux, la présence du personnel a été réduite dans la mesure du possible, notamment pendant les vacances d'été et d'automne.

Il constate que la tendance générale montre une amélioration constante. À l'exception de janvier (qui a profité de l'effet ouverture en 2023), chaque mois de l'année 2024 a été meilleur qu'en 2023 ! Bio26 fait des progrès constants et l'objectif de le pérenniser n'est pas irréaliste.

Le président adresse ses plus vifs remerciements à tous, pour leur engagement sans faille en faveur du succès de la coopérative !

Décision : Le rapport de gestion est approuvé.

4. Comptes annuels 2024

Les comptes annuels 2024 (bilan, compte de résultat, annexe) sont disponibles sur le site bio26.ch.

Jean-Marc Fries commente les comptes annuels 2024 et ajoute quelques informations. À ce jour, Bio26 compte 88 membres actifs et 349 membres ordinaires, pour un total de 1'536 parts sociales. La perte annuelle de CHF 58'788 dépasse le budget de CHF 10'000, principalement à cause de la hausse des coûts de l'électricité.

Le rapport de révision a été établi par Fidustrust Revision SA et confirme que les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts. Il est disponible sur le site bio26.ch.

Décision : Les comptes annuels sont approuvés.

Jean-Marc Fries informe également sur le budget 2025 établi par le comité. Le budget prévoit une perte de CHF 14'230, donc une amélioration nette par rapport aux premiers deux années, mais il sera difficile de parvenir à des comptes équilibrés.

5. Décharge du comité

Décision : Décharge est donnée au comité pour l'exercice 2024.

Le président remercie les membres pour la confiance exprimée, ainsi que ses collègues du comité pour l'énorme engagement dont ils ont fait preuve afin d'apporter des améliorations constantes.

6. Élections

Élection de remplacement au comité

Au bistro, il y a eu en juillet 2024 la passation de la responsabilité de Vincenzo Abate à Marie Bergé. Le comité regrette qu'à la suite, Vincenzo Abate ait quitté le comité en août 2024. Il a énormément de mérites pour la mise en place de Bio26 de l'aménagement des locaux au démarrage du bistro.

Le président exprime sa profonde gratitude à Vincenzo Abate pour son aide et son engagement pour faire naître Bio26. Vincenzo reste lié à Bio26 en tant que coopérateur, fournisseur et locataire.

Le comité a décidé de ne pas présenter de nouvelle candidature, car le comité remplit toujours les exigences statutaires.

Élection de l'organe de révision

Décision : La société Fidustrust Revision SA (M. Gilles Python) est élu comme organe de révision pour l'exercice administratif 2025.

Le président remercie M. Python pour son travail et ses conseils.

7. Approbation de la charte

Comme annoncé lors de la dernière AG, un groupe de travail dédié du comité s'est penché sur la charte, et une nouvelle version est présentée pour approbation ce jour.

Ce fut un long travail, avec de nombreuses discussions et des consultations. Le président se réjouit que le comité ait toujours réussi à trouver un accord et que la proposition est soutenue par l'ensemble du comité qui le perçoit comme source de motivation.

Généralement, la nouvelle charte verra un assouplissement de certaines règles qui sont trop contraignantes, sans lâcher les principes fondamentaux de Bio26. En outre, tous les points concernant la participation des productrices et producteurs à la gestion quotidienne du magasin seront modifiés, car il a été constaté que leur mise en œuvre, telle que prévue dans la charte initiale, n'était pas réalisable.

Sylvain Coquoz présente la structure et le contenu de la nouvelle charte et répond à des questions, notamment concernant la certification bio.

Décision : La nouvelle charte est approuvée tel que présentée.

8. Proposition des membres

Selon les statuts, les membres ont eu l'occasion de faire des propositions, ce qui est mentionné sur l'ordre du jour. Une proposition est parvenue dans les délais, mais a été retirée à la suite de discussions avec le comité.

9. Divers et questions-réponses

Le président mentionne quelques points sous divers :

- Chaque année, Bio26 fait une enquête de satisfaction qui est lancée lors de l'assemblée générale. Helene Zenhäusern présente quelques résultats de celle de l'année passée.
- Questionnaire : Bio26 lance un nouveau sondage lors de cette AG et les personnes présentes sont invitées de remplir le questionnaire. Le sondage est aussi disponible au magasin.
- Événements : Bio26 propose régulièrement des événements au magasin et au bistro. Au programme des prochaines semaines : un pop-up store proposant les produits de la Savonnerie Neptune, une présentation de l'Art de la Coopération, une nouvelle table d'hôte et une projection du film « Irremplaçables épiceries ». La première fête d'été de Bio26 aura lieu le 17 juillet.
- Devenir membre : Des nouveaux sociétaires sont toujours les bienvenues. Il est aussi possible d'augmenter son nombre de parts sociales. Des formulaires de souscription sont disponibles sur le site bio26.ch et au magasin.
- Soutien : Le meilleur soutien pour Bio26 est de fréquenter le magasin et le bistro ! Le président appelle les membres à contribuer à élargir la base de client.e.s en en parlant à leurs proches.

Lors des questions-réponses, les membres se renseignent sur l'engagement de Bio 26 pour la fête des voisin.e.s. Des bons-cadeaux sont mis à disposition pour le concours.

Question : Est-ce que les productrices et producteurs sont contents de Bio26 ?

Réponse : Lors de la dernière réunion des productrices et producteurs, 40 personnes étaient présentes. Les retours sont positifs ; Bio26 paie des prix corrects et les volumes sont en hausse.

Ayant traité tous les points sur l'ordre du jour, le président remercie les membres de leur participation et les organisateurs de leur travail.

À 20 h 45, il clôt l'assemblée et invite les participant.e.s à l'apéritif.

Fribourg, le 27 avril 2026

Le rédacteur du procès-verbal :



Jean-Marc Fries